

## BANQUE POPULAIRE, BÔNE

LA BANQUE POPULAIRE DE BÔNE  
UN ÉTABLISSEMENT DE CRÉDIT POUR LE PETIT COMMERCE ET LA PETITE INDUSTRIE  
(*L'Afrique du Nord illustrée*, 12 février 1927)

On sait quels résultats magnifiques ont obtenus les agriculteurs bônois dans la voie du crédit mutuel. Les commerçants et les industriels ont voulu les imiter et ils se sont inquiétés de procurer à leurs collègues modestes les crédits qui leur sont nécessaires. En novembre 1922, un négociant bônois, dont le nom apparaît dans toutes les œuvres mutualistes, M. S. Ferrero, a pris l'initiative de fonder une organisation de crédit commercial et c'est dans ce but qu'ayant réuni, une vingtaine de ses collègues, il établit les statuts de la Banque populaire, au capital initial de 32.500 francs. Ce fut le premier établissement de ce genre qui fonctionna en Algérie.

Son conseil d'administration est ainsi formé:

Président : M. L. Coupaud, président du tribunal de commerce, chevalier de la Légion d'honneur ;

Vice-président : M. S. Ferrero, négociant ;

Secrétaire : M. André Servier, directeur de la *Dépêche de l'Est*, officier de la Légion d'honneur ;

Administrateurs : MM. Alfred Juzaud ; Edouard Seyman ; Jean Galano ; Georges Potier, négociants.

Commissaires aux comptes : MM. Alexandre Schmitt, agent d'assurances ; Maurice Dumergue, industriel.

La direction technique est confiée à un financier prudent et habile, M. Joseph Flak.

Le 1<sup>er</sup> mars 1923, le nouvel établissement, autorisé par M. le gouverneur général, ouvre ses portes. Il dispose de 158.000 francs. Début modeste, mais que font bientôt oublier des progrès rapides.

Au 31 décembre 1923, après neuf mois d'exercice, le capital de la Banque populaire atteint 184.500 francs, avec plus de 2 millions d'effets escomptés et un mouvement de caisse de plus de 6 millions. En 1924, le capital atteint 250.000 francs ; le chiffre d'affaires est triplé et les réserves dépassent le dixième du capital. En 1925, le chiffre d'affaires augmente de plus d'un million ; les réserves sont doublées.

Aujourd'hui, tous ces chiffres sont doublés.

Les réserves atteignent les deux cinquièmes du capital actuel de 250.000 francs. L'établissement a conquis la confiance du public, puisque les dépôts dépassent 1 million 500.000 francs. L'affaire est définitivement assise. Elle est à l'abri de tous les accidents. Ses actionnaires sont au nombre de 244. Nous sommes loin des 23 de 1923.

Les services rendus par la Banque populaire sont considérables. Procurant des crédits aux petits commerçants et industriels à qui les guichets des grands établissements financiers sont fermés. Elle leur permet de développer leur entreprise ou d'en créer de nouvelles. Elle encourage les initiatives. Ses administrateurs, qui assurent gratuitement leurs fonctions, ayant refusé de toucher les jetons de présence, ne sont pas uniquement des banquiers, ce sont des conseillers et des guides qui s'intéressent au sort de leurs clients. Cette étroite collaboration du capital et du travail a produit les plus heureux résultats, comme le prouvent les chiffres cités plus haut.

Légende :

La Banque populaire de Bône : façade principale.

M. Flak, directeur de la Banque populaire.

Le conseil d'administration. Assis de gauche à droite : MM. Ferrero, vice-président ; Coupaud, président ; Seyman, administrateurs. — Debouts, de gauche à droite : MM. Galano, administrateur ; Flak, directeur ; Potier, Juzaud, administrateurs.

---

Le conseil d'administration de la Banque Populaire, à Bône,  
est complètement renouvelé

M. PERRIN EN EST NOMMÉ PRÉSIDENT  
(*La Dépêche de Constantine*, 30 juin 1930)

Bône, 29 juin. — (De notre correspondant particulier). — À la suite de l'émotion provoquée par la découverte d'une opération risquée, les actionnaires de la Banque Populaire de Bône, réunis hier soir, en assemblée générale, ont accepté la démission collective du conseil d'administration et nommé en remplacement du président, M. Perrin Louis, chevalier de la Légion d'honneur, président de la chambre de commerce vice-président, M. Boissard Georges, chevalier de la Légion d'honneur, président du Syndicat commercial ; secrétaire, M. Teddè Alexandre, membre-secrétaire de la chambre de commerce : membres : MM. Noceti Dominique, chevalier de la Légion d'honneur, membre de la chambre de commerce ; Galio Pierre, industriel, juge consulaire ; Vassale Georges, entrepreneur, juge consulaire ; Bianchi Louis, industriel ; commissaires aux comptes : MM. Alfano Socrate <sup>1</sup>, entrepreneur ; Pasqualini Édouard, négociant, ex-chef d'escompte de la Compagnie Algérienne.

D'accord avec tous les membres du nouveau conseil d'administration, M. Perrin, président, entouré de ses collaborateurs, a fait la déclaration suivante consignée au procès-verbal :

« Nous tâcherons de nous rendre dignes de votre marque de confiance en apportant dans l'administration de la Banque Populaire le dévouement le plus absolu.

« Nous déclarons cependant que le nouveau conseil d'administration ne saurait accepter son mandat qu'après avoir pris toutes réserves en ce qui concerne la liquidation de l'ancienne gestion et les conclusions du rapport de Bonnet, inspecteur des institutions mutualité et de prévoyance sociale, de façon à laisser à l'ancien conseil d'administration toutes les responsabilités avec leurs conséquences ».

Le nouveau conseil donnant un regain de confiance, une augmentation capital est immédiatement couverte de nombreux actionnaires, qui souscrivent sur-le-champ. — T.

---

BÔNE  
À LA BANQUE POPULAIRE.  
(*La Dépêche de Constantine*, 1<sup>er</sup> juillet 1930)

L'assemblée générale de la Banque Populaire s'est tenue le 28 juin à 16 heures en présence de nombreux membres de cet établissement financier, porteurs de parts.

---

<sup>1</sup> Socrate Alfano (Naples, 1874-Bône, 1949) : naturalisé français (26 mai 1910), architecte, entrepreneur (Scala et Alfano, juillet 1923), fabricant de carrelages et faïences (Degoul et Alfano, 1929), commissaire aux comptes de la Banque populaire de Bône (1930). Père de Vincent Alfano (1901-1978), [polytechnicien](#), directeur des Chemins de fer de l'Indochine, et de Wanda Cassar (1909-1931).

M. Ferrero, au milieu de l'attention générale, lit le rapport du conseil d'administration.

Une motion est votée au sujet d'une opération risquée dont la découverte a provoqué la convocation de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration propose alors sa démission collective qui est acceptée.

On propose l'élection du nouveau conseil d'administration :

Sont élus : MM. Louis Perrin, président ; Boisnard, vice-président ; Alexandre Teddé, secrétaire ; Gallo, Nocetti, Bianchi, Vassale et Perdonnet, membres.

Sont désignés comme commissaires aux comptes : MM. Alfano et Pasqualini.

M. Perrin prend la parole et remercie l'assemblée en son nom et en celui de ses collègues du nouveau conseil d'administration qui fera tous ses efforts pour justifier la confiance qui leur est témoignée et rendu la Banque Populaire encore plus active et plus prospère.

L'assemblée, sur la proposition de M. Pardonnet, adresse ses remerciements à l'ancien conseil d'administration pour la tâche difficile qu'il a assumée.

M. Munck dit que la prospérité de cet établissement et le rôle qu'il est appelé à jouer dans l'avenir économique de la région ne font aucun doute.

Il ajoute que la Banque Populaire peut poursuivre son œuvre en confiance Elle sera aidée.

Après les déclarations de M. Munck, la séance est levée et l'assemblée se retire.

---